



Mise en œuvre par



Bayerische Staatskanzlei



Déclaration de la protection des données selon l'article 6 (1) (b) du RGPD pour l'enregistrement et l'utilisation des données personnelles par la GIZ

La protection des données personnelles est prise très au sérieux par la GIZ. Ainsi, cette déclaration permet d'expliquer à quelles fins les données personnelles sont stockées et utilisées.

La Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH est responsable du traitement des données. Les bureaux de traitement de la GIZ sont à l'adresse suivante :

Friedrich-Ebert-Allee 36 + 40, 53113 Bonn

Dag-Hammarskjöld-Weg 1 – 5, 65760 Eschborn

Contact : info@giz.de

Contact sur la protection des données : datenschutzbeauftragter@giz.de

Les données personnelles (nom, prénom, etc.) qui sont exigées lors des activités du programme « Réussir au Sénégal » de la GIZ sont stockées sur des serveurs de la GIZ et utilisées pour des rapports au BMZ/et à la Chancellerie de l'Etat libre de la Bavière. Le traitement des données répond à une obligation légale à laquelle la GIZ est tenue vis-à-vis du commettant en soumettant des livrables (incluant la liste de participants) et des rapports. Egalement, la liste signée par les participants doit être gardée dans les dossiers du programme en tant que preuve de mise en œuvre des activités et justification des coûts encourus. Les données sont utilisées exclusivement dans les buts décrits dans la déclaration. Une autre utilisation sera toujours soumise au consentement du signataire. Les données personnelles ne sont pas utilisées à des fins publicitaires. La GIZ utilise les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour sécuriser les données contre la falsification intentionnelle ou non, la destruction, la perte ou l'accès par des personnes non autorisées. L'accès à vos données personnelles est limité au personnel du programme « Réussir au Sénégal » de la GIZ ainsi qu'au département « Contrat et finance » de la GIZ, qui traite les informations fournies d'une façon appropriée et confidentielle et dans le but mentionné ci-dessus.

Les données sont stockées pour 10 ans à compter du 31 décembre de l'année marquant l'envoi de la facture finale au commettant.

Ceci est obligatoire pour:

- les besoins de contrôles, révisions, les audits d'enquête par les organismes allemands autorisés (10 ans du 31 décembre de l'année marquant l'envoi de la facture finale aux commettants selon les règles de « garde » de la GIZ/ safekeeping rules).